

sa fondation. L'époque de cette fondation est ignorée, et nous ne savons pas, même approximativement, en quel siècle se fit la translation de l'évêché, les deux opinions les plus plausibles sur ce sujet, différant entre elles de plusieurs centaines d'années. Enfin, ses illustres malheurs nous sont à peine connus par les traités qui arrêtaient, ou par les fondations pieuses qui vinrent, dans des temps plus heureux, relever ses débris. Ainsi, les Goths qui étaient Ariens (1), ruinent d'abord presque toutes les églises de Lyon; l'évêque s'enfuit à leur approche avec les principaux habitants. Les Sarrasins viennent ensuite, selon l'opinion commune, pratiquer chez nous leur système de destruction; et Charles Martel, leur vainqueur, au lieu de réparer les dommages qu'ils nous avaient fait éprouver, les augmenta en abandonnant à ses soldats une grande partie des biens ecclésiastiques. Ce désordre, dit Paul Emile, dura près de quatre-vingts ans, de sorte que pendant cet intervalle il n'y eut point d'évêque à Lyon ni à Vienne (2). Charlemagne touché, envoya vers 799, à l'archevêché de Lyon, son chapelain Leidrade, et lui fournit les moyens de réparer tant de maux. Celui-ci ne trouva presque plus aucune forme de clergé ni d'offices, en sorte qu'il fallut faire un nouvel établissement du service divin, l'ancien quel qu'il pût être ne subsistant plus. Le Laboureur fait remarquer à ce sujet que (3) Leidrade quitta l'antique usage de l'Eglise de France pour suivre celui de Rome. Vers la fin du X<sup>e</sup> siècle, Conrad-le-Pacifique, roi des deux Bourgognes, confirma la possession de la Seigneurie et Comté de Lyon à son fils Burchard II, archevêque de Lyon, et à son clergé; cette donation causa plus tard (1150 et suiv.) de sanglantes querelles entre l'Eglise de Lyon et les comtes de Forez qui prétendaient avoir, depuis deux cents ans, des droits sur cette Comté (4). Vers 1158, Guy, comte de Forez, surprit Lyon, en chassa l'archevêque et son clergé, détruisit leurs maisons, et les contraignit à se retirer en toute hâte dans la Chartreuse de Portes

(1) Deville et Ménestricr, *Hist. cons.*, pag. 191.

(2) Paul Emile et Adon de Vienne.

(3) Le Laboureur, *Masures de l'Île-Barbe*, chap. IV, pag. 18.

(4) Ménestricr, *Hist. cons.*, 263, 264.